

221C0134
FR0012452746-FS0040

15 janvier 2021

Déclaration de franchissement de seuils (articles L. 233-7 et L. 233-7-1 du code de commerce)

SAFE ORTHOPAEDICS

(Euronext Growth)

Par courrier reçu le 15 janvier 2021, la société anonyme de droit luxembourgeois European High Growth Opportunities Manco¹ (61 rue du Rollingergrund, L-2440 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg), agissant pour le compte du fonds European High Growth Opportunities Securitization Fund dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, le 11 janvier 2021, les seuils de 10% du capital et des droits de vote de la société SAFE ORTHOPAEDICS² et détenir, pour le compte dudit fonds, 4 143 171 actions SAFE ORTHOPAEDICS représentant autant de droits de vote, soit 9,37% du capital et 9,36% des droits de vote de cette société³.

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions SAFE ORTHOPAEDICS sur le marché.

Au titre de l'article 223-14 III et IV du règlement général, le déclarant a précisé détenir :

- 854 bons d'émission d'obligations convertibles ou échangeables en actions nouvelles ou existantes dont l'exercice peut intervenir à tout moment jusqu'au 24 décembre 2022 et pouvant donner droit au total à 42 700 000 actions SAFE ORTHOPAEDICS ;
- 28 295 454 bons de souscription d'actions dont l'exercice peut intervenir à tout moment jusqu'au 7 juin 2024 et pouvant donner droit au total à 188 636 actions SAFE ORTHOPAEDICS ; et
- 5 763 888 bons de souscription d'actions dont l'exercice peut intervenir à tout moment jusqu'au 24 juillet 2025 et pouvant donner droit au total à 5 763 888 actions SAFE ORTHOPAEDICS.

¹ Contrôlée par M. Pierre Vannineuse, lequel a précisé ne détenir aucune action SAFE ORTHOPAEDICS à titre personnel.

² Transférée sur Euronext Growth le 23 août 2019.

³ Sur la base d'un capital composé de 44 224 954 actions représentant 44 258 656 droits de vote.